

89B194

« L.V.A. AUDIT »
Société à Responsabilité Limitée au capital de 7 622.45 EUROS
Société de Commissaires aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de RIOM

Siège social : 23 avenue des Thermes
63 400 CHAMALIERES
R.C.S. CLERMONT FD 349 785 758

DÉPOT N°A3649DU

10 OCT. 2008

Cession de part sociale

ENTRE LES SOUSSIGNES

- Monsieur Christian VOLLE, né le 15 mars 1956 au Puy en Velay (43), demeurant 17 Route de Ternant 63 870 Orcines, de nationalité française, marié à Madame Brigitte PONS sous le régime de la séparation de biens pure et simple suivant contrat reçu par Me Normand, notaire à Chamalières (63) le 24 avril 1978, préalablement à leur union célébrée le 29 Avril 1978 à la mairie de Rauret (43), régime inchangé depuis.

ci-après dénommé le cédant
D'une part

ET

- Monsieur Dominique JUS, né le 11 Octobre 1956 à Rennes (35), demeurant 40 Rue des Champs Renaud 22 360 LANGUEUX, de nationalité française, marié à Madame Michele BOUGUET sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la Mairie d'Yffiniac (22) le 18 juin 1983, régime inchangé depuis.

ci-après dénommé le cessionnaire
D'autre part

IL A ETE PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

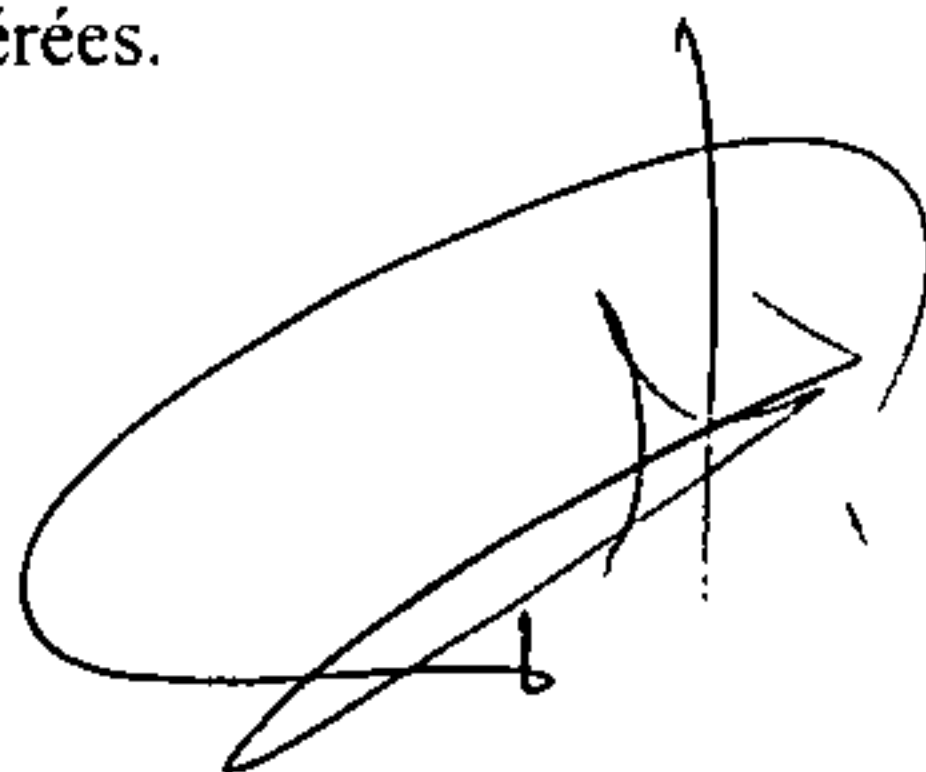
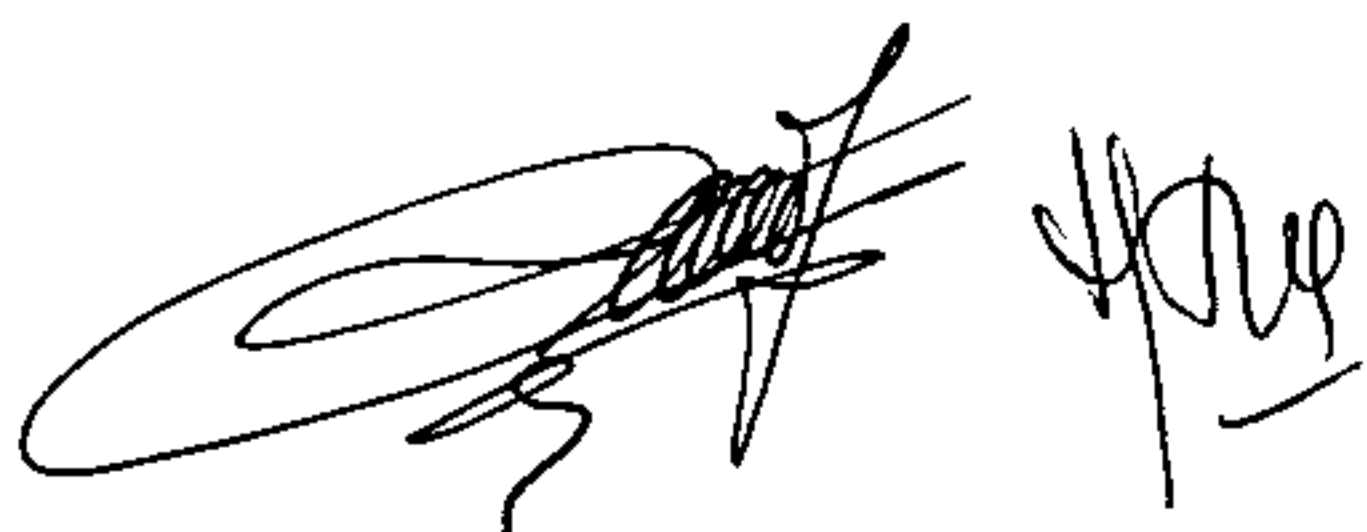
La Société à Responsabilité Limitée « LVA AUDIT » a pour objet :

- L'exercice de la profession de commissaire aux comptes telle qu'elle est définie par les textes législatifs en vigueur

Elle a été constituée suivant acte sous seing privé en date à Chamalières (63) du 22 février 1989, enregistré à Clermont Ferrand Sud Ouest le 22 février 1989 Bordereau 133/2.

Elle a été inscrite sur la liste des Commissaires aux Comptes par décision de la Cour d'Appel de RIOM en date du 21 Mars 1989, et immatriculée au RCS de Clermont-Ferrand le 4 Avril 1989 sous le numéro 349 785 758.

Son capital s'élève à la somme de 7 622.45 euros (50 000 francs à l'origine) divisé en 5 000 parts de 1.5245 euros chacune, numérotées de 1 à 5 000, entièrement libérées.



Origine de propriété

Le cédant possède dans cette Société 3 750 parts sociales de 1.5245 € numérotées de 1 251 à 5 000 qu'il a reçues aux termes d'une délibération de la collectivité des associés en date du 22 août 2008, en remplacement des 375 parts sociales d'origine de 15.245 € numérotées de 126 à 500, les 3 750 parts nouvelles lui ayant été attribuées à raison de 10 parts nouvelles pour 1 part ancienne.

Le cédant détenait les 375 parts sociales d'origine numérotées de 126 à 500 pour :

- avoir reçu 250 parts sociales numérotées 251 à 500 en représentation de son apport en numéraire lors de la constitution de la Société
- avoir acquis de Madame Sophie-Caroline BAUCHET veuve MACIEJCZYK 125 parts sociales numérotées 126 à 250 aux termes d'un acte sous seing privé en date à Chamalières du 8 Novembre 2007, enregistré au SIE de Clermont Ferrand Sud Ouest le 16 Novembre 2007 Bordereau 2007/1 392 Case n°1.

Ces parts sont entièrement libérées.

CECI EXPOSE IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIIT :

Déclarations

Le cédant déclare qu'il dispose de la pleine capacité juridique d'aliéner et que la part sociale cédée est libre de tous nantissements et de tous droits quelconques.

Le cessionnaire déclare :

- qu'il dispose de la pleine capacité juridique pour acquérir cette part sociale avec des fonds ayant le caractère de biens communs
- que son conjoint qui n'a pas la qualification requise pour l'exercice de la profession de commissaire aux comptes, objet de la société, intervient aux présentes, suite à la notification faite en application de l'article 1832-2 du Code Civil, pour déclarer qu'elle n'entend pas revendiquer la qualité d'associée.

Cession

Par les présentes, le cédant cède et transporte, sous les garanties ordinaires de fait et de droit au cessionnaire qui accepte, UNE (1) part sociale de ladite Société qui lui appartient, numérotée 4999, avec tous les droits et obligations y attachés.

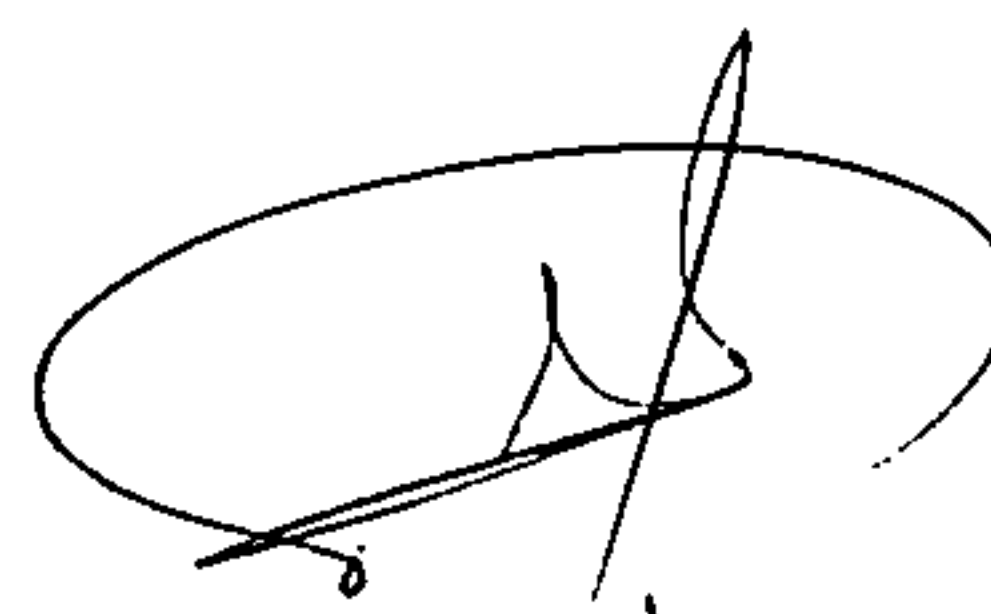
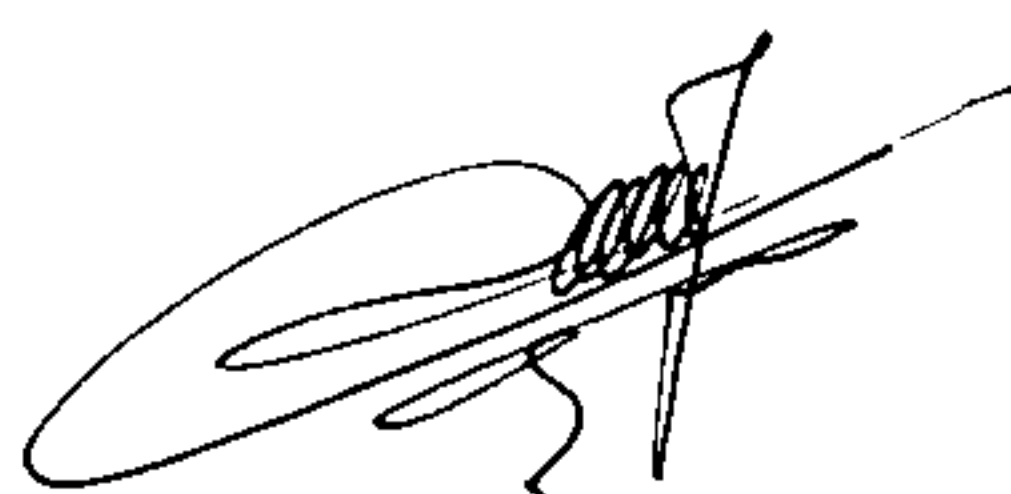
Le cessionnaire sera propriétaire de la part cédée à compter de ce jour, il aura seul droit à la fraction des bénéfices de l'exercice en cours qui sera attribuée à ladite part. Il sera subrogé dans tous les droits et obligations attachés à la part cédée à compter de ce jour.

La part cédée n'est représentée par aucun titre et sa propriété résulte seulement des statuts et des actes qui ont pu les modifier.

Prix

La présente cession de UNE part sociale est consentie et acceptée moyennant le prix de UN EURO ET CINQUANTE TROIS CENTIMES (1.53 €) que le cédant reconnaît avoir reçu du cessionnaire ce jour-même et dont il lui consent bonne et valable quittance.

Dont quittance.



Signification - Dépôt

La présente cession sera signifiée à la Société conformément aux dispositions de l'article 1690 du Code civil. Toutefois, cette signification pourra être remplacée par le dépôt d'un original du présent acte au siège social contre remise par la Gérance d'une attestation de ce dépôt.

Agrément de la cession

Conformément aux dispositions de l'article 11 des statuts, la présente cession a été expressément autorisée par la collectivité des associés réunie en Assemblée Générale Extraordinaire le 1^{er} septembre 2008.

Déclarations fiscales

Pour la perception des droits d'enregistrement, le cédant déclare que la Société « L.V.A. AUDIT » est soumise à l'impôt sur les Sociétés et que la part sociale cédée représente des apports en numéraire. Il déclare également que la part sociale cédée ne confère pas la jouissance de droits immobiliers.

Formalités - Pouvoirs

La présente cession de part sociale sera déposée en deux exemplaires au Greffe du Tribunal de commerce de CLERMONT FERRAND.

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'originaux des présentes en vue de l'accomplissement de toutes formalités légales de publicité.

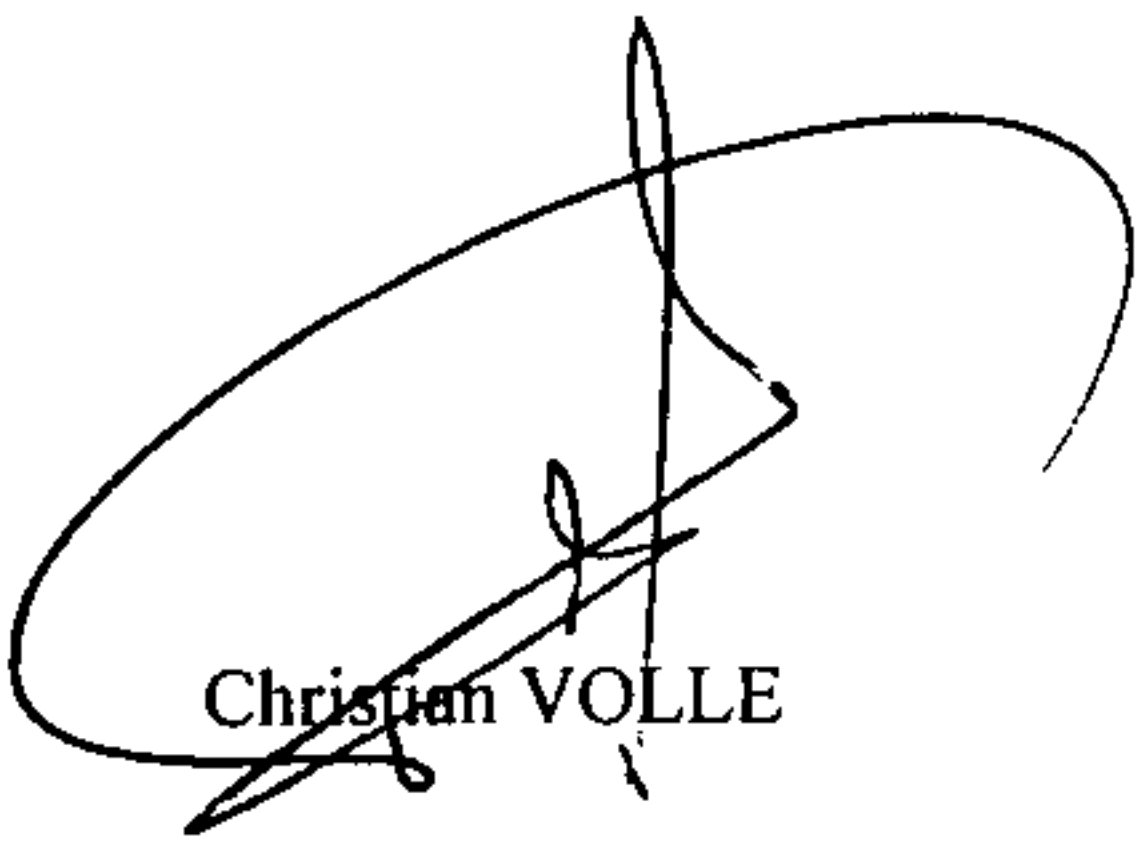
Frais

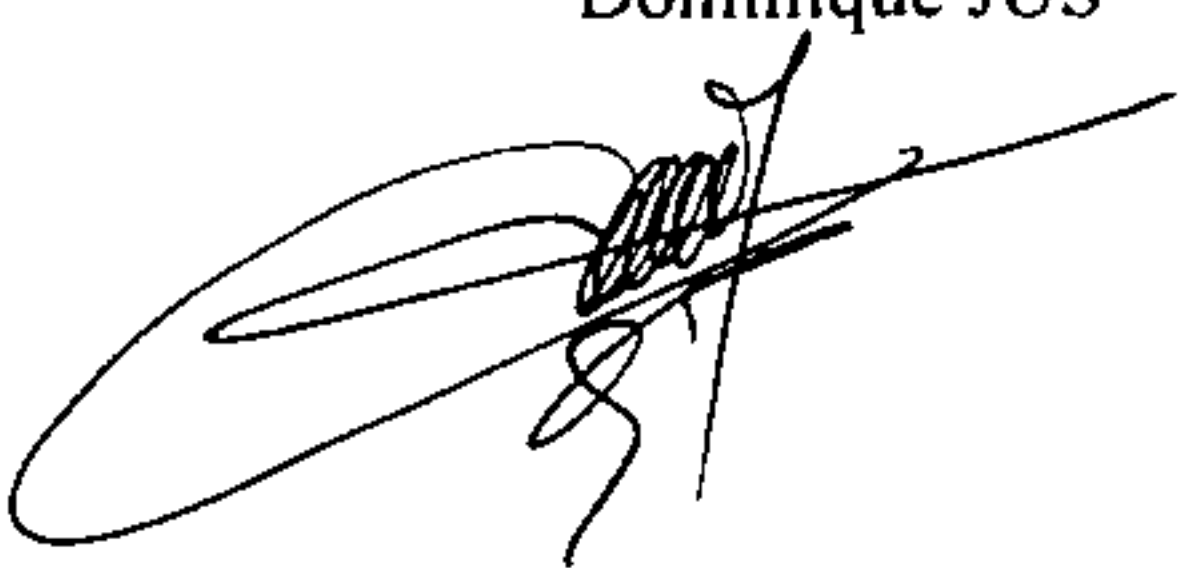
Les frais et droits d'enregistrement de la présente cession et tous les frais qui en seront la conséquence seront supportés par le cessionnaire qui s'y oblige, à l'exception de ceux consécutifs à la modification des statuts qui seront à la charge de la Société.

Fait le 15... SEPTEMBRE 2008

A Chamalières

En 5 originaux (un pour chaque partie, un pour l'enregistrement et deux pour le dépôt au Greffe du Tribunal)


Christian VOLLE


Dominique JUS

Michèle JUS


Enregistré à : SIE CLERMONT-FERRAND NORD OUEST

Le 19/09/2008 Bordereau n°2008/589 Case n°10

Enregistrement : 25 €

Total liquidé : vingt-cinq euros

Montant reçu : vingt-cinq euros

Le Comptable

Pénalités :

Ex 2803


La Contrôleuse des Impôts
VEYSSIERE Danielle